

LA LETTRE ECO

N°182

4 juin 2016

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°182

Le Coin des Épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Entre la pluie et la situation de l'emploi aux États-Unis, le temps n'est pas au beau fixe

C'est déjà hier

- Douche écossaise aux États-Unis
- Le pétrole pas cher, une vraie aubaine pour les Français
- La consommation en mode pause au mois d'avril en France
- L'industrie française toujours en mal de positionnement

Le Coin de la Conjoncture

- De la morne croissance à la stagnation séculaire, il n'y a qu'un pas
- Migrants ou pas, l'Allemagne épargne toujours trop
- Du déficit de la balance commerciale au chômage des jeunes, tout se tient

Le Coin des Tendances

- Sur le chemin d'une directive pour les plateformes collaboratives
- Pollution, le Parisien est grognon
- Les dernières news de la planète numérique

Le Coin du graphique

- La difficile remontée du taux de marge des entreprises françaises

L'agenda économique et financier de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 3 juin 2016	Evolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2015
CAC 40	4 421,78	-2,06 %	4 637
Dow Jones	17 807,06	-0,37 %	17 423
Nasdaq	4 942,52	+0,18 %	5107
Daxx Allemand	10 103,26	-1,78 %	10 743
Footsie	6 209,63	+0,98 %	6 242
Euro Stoxx 50	2 997,55	-2,63 %	3 100
Nikkei	16 642,23	-1,14 %	19 033
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	0,417 %	-0,053 pt	0,993 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	0,070 %	-0,067 pt	0,634 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	1,713 %	-0,121 pt	2,269 %
Cours de l'euro / dollars (18 heures)	1,1334	+2,00 %	1,0854
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 239,500	+2,23 %	1061
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	49,930	-0,26 %	37,570

Entre la pluie et la situation de l'emploi aux États-Unis, le temps n'est pas au beau fixe

Les bourses, à l'exception de Londres, étaient cette semaine orientées à la baisse. Les mauvais résultats de l'emploi aux États-Unis ont relancé la question du ralentissement de l'économie américaine. Le recul de l'indice non-manufacturier

calculé par l'Institute for Supply Management semble confirmer que la croissance du secteur des services faiblit.

Les supputations sur le report de l'augmentation des taux par la FED sont évidemment de retour. L'absence d'accord au sein de l'OPEP pour soutenir les cours du pétrole signifie que les prévisions en la matière seront toujours difficiles à établir.

C'EST DÉJÀ HIER

Douche écossaise aux États-Unis

La semaine dernière, la tendance était à la hausse des taux d'intérêt par la FED dès le mois de juin. La publication des résultats de l'emploi du mois de mai a rebattu les cartes. Les créations d'emplois ne se sont élevées qu'à 38 000 contre 123 000 en avril ce qui constituait déjà un mauvais résultat.

Les grèves dans le secteur des télécommunications ont contribué à une moindre création d'emplois chiffrée à 35 000 postes. 36 000 emplois ont été, par ailleurs, supprimés au sein du secteur manufacturier et au sein de la construction soit un record au cours de six dernières années.

Le taux d'activité est également en baisse à 62,6 %. La baisse du taux de chômage à 4,7 % (contre 4,9 % au mois d'avril) ne doit donc rien à l'activité. Elle est la conséquence de la diminution de la population active. En outre, la proportion d'employés travaillant à temps partiel de façon involontaire augmente ; preuve de la progression du sous-emploi. En prenant en compte les personnes ayant cessé de chercher un emploi et ceux subissant un emploi à temps partiel contraint, le taux de chômage serait proche de 9,7 %.

Dans ce contexte, la progression des salaires stagne. Elle a été de 0,2 % au mois dernier et de 2,4 % en glissement annuel en mai.

L'accélération des fermetures de puits pétroliers se refait sentir sur l'ensemble de l'activité. Les moins bons résultats des géants de l'informatique et de l'électronique américains peuvent également expliquer ce tassement des créations d'emploi. Les amples fluctuations des statistiques américaines qui font l'objet, par ailleurs, de révisions importantes, imposent la prudence sur l'interprétation des résultats du mois de mai. Il conviendra d'attendre celles de juin pour apprécier si un retournement de tendance est en cours. L'économie américaine est toujours confrontée aux contrecoups de la baisse des cours du pétrole et de l'appréciation de la monnaie. La croissance américaine des années 2012/2015 reposait, en grande partie, sur le développement du pétrole et du gaz de schiste. La mise en sommeil d'un nombre croissant de gisements et surtout l'arrêt de l'investissement dans le secteur pétrolier ne pouvaient pas avoir des effets sur l'ensemble de l'économie. La faiblesse des gains de productivité pèse sur la croissance, la montée en puissance du digital, du big data et des objets connectés n'est pas pour le moment un réel gisement de croissance.

Le pétrole pas cher, une vraie aubaine pour les Français

L'année 2015 a été marquée par une progression du pouvoir d'achat par unité de consommation des Français, ce qui constitue une première depuis 2010. Cette hausse est la conséquence de l'augmentation des revenus des ménages (baisse des prélèvements pour certaines catégories, augmentation des prestations sociales) et de la baisse des prix. Les ménages ont profité de ces gains de pouvoir d'achat pour consommer davantage et également, à la marge, pour accroître leur effort d'épargne. En 2015, le revenu disponible brut des ménages a augmenté de 1,4 % en valeur (après + 0,8 % l'année précédente).

L'effet prix à la rescousse du pouvoir d'achat

C'est donc l'effet prix qui a procuré du pouvoir d'achat et non les hausses de salaire. La diminution des prix de la dépense de consommation finale a été de 0,2 % contre une hausse de 0,1 % en 2014, ce qui est une première depuis 2009. La baisse du prix du carburant et du fioul pour le chauffage a, en deux ans, procuré près de 1000 euros de gain pour chaque ménage.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible augmente donc plus vite que le revenu disponible (+ 1,6 %, après + 0,7 % en 2014).

Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) progresse de 1,1 % en 2015, après avoir stagné en 2014 et surtout diminué les trois années précédentes.

Les ménages ont dépensé une partie des gains tirés de la baisse des prix

Les dépenses de consommation des ménages ont, en effet, augmenté en 2015 (+ 1,5 % en euros constants, après + 0,7 % en 2014). Cette progression est imputable à l'augmentation des achats de biens manufacturés (+ 2,1 % après + 0,5 %) avec une forte augmentation des ventes d'automobiles (+ 4,4 % après - 0,1 % en 2014) et de produits agroalimentaires (+ 1,5 % après - 0,4 % en 2014).

Les dépenses de services ont de leur côté progressé au même rythme qu'en 2014 (+ 1,0 %). Les dépenses en hébergement-restauration ont augmenté de 1,8 % après une hausse de 0,6 % en 2014 quand les dépenses de transport ont connu une hausse de 1,6 % après + 0,5 %. En revanche, les services financiers sont en baisse (- 0,8 % après + 2,1 %).

L'autre partie des gains a été affectée à l'épargne qui a augmenté sur l'année 2015. Le taux a progressé de 0,1 point à 14,5 % du revenu disponible brut sur l'ensemble de l'année mais la hausse a été sensible en fin d'année avec un taux d'épargne atteignant 14,9 % au 4^{ème} trimestre.

La consommation en mode pause au mois d'avril en France

La consommation des ménages après une forte progression au cours du premier trimestre, +1,7 %, a baissé de 0,1 % au mois d'avril 2016. Cette stabilisation était attendue d'autant plus qu'au mois de mars la progression avait été de 1,1 %. Les dépenses d'énergie continuent en fonction des volumes d'achat et des prix pratiqués de fortement peser sur le niveau de la consommation.

En avril, la consommation d'énergie augmente pour le quatrième mois consécutif mais elle ralentit (+0,9 % après +4,4 %). Les dépenses d'électricité et de gaz décélèrent tout en restant dynamiques (+3,3 % après +6,2 %), en raison de températures de nouveau au-dessous des normales saisonnières. En revanche, la consommation en produits raffinés se replie (-2,2 % après +2,1 %), tant en fioul qu'en gasoil. En avril, les achats de biens fabriqués augmentent moins fortement qu'en mars (+0,3 % après +0,9 %), freinés par la contraction des achats d'automobiles.

Cette stagnation de la consommation ne remet pas en cause la prévision de croissance pour le deuxième trimestre. Elle devrait se situer entre 0,3 et 0,4 % faisant suite à une hausse de 0,6 % au premier trimestre. Le mois de mai pourrait être impacté par les grèves qui entravent la mobilité des Français et par le mauvais temps. L'impact sur la croissance du 2^{ème} trimestre pourrait être de 0,1 point.

L'industrie française toujours en mal de positionnement

Sur le premier trimestre de l'année 2016 tout comme sur un an, l'industrie française enregistre une diminution de son chiffre d'affaires. L'effet prix joue du fait d'une concurrence vive. La persistance d'un important déficit commercial industriel témoigne que malgré la baisse du prix du pétrole et la dépréciation de l'euro, un problème de compétitivité demeure.

Ainsi, selon l'INSEE, au mois de mars, le chiffre d'affaires diminue de 0,2 % dans l'industrie manufacturière après une quasi-stabilité en février (+0,1 %). La baisse est plus marquée à l'exportation (-0,6 %). Dans l'ensemble de l'industrie, le chiffre d'affaires recule légèrement (-0,2 %) après une hausse en février (+0,7 %).

Sur le premier trimestre 2016, le chiffre d'affaires diminue de 1,1 % dans l'industrie manufacturière tout comme dans l'ensemble de l'industrie par rapport au dernier trimestre de 2015.

Sans surprise, le secteur énergétique souffre du fait de l'effet prix. Le chiffre d'affaires baisse fortement dans la cokéfaction et raffinage (-10,3 %) et, plus modérément, dans les matériels de transport (-2,7 %). Il décroît aussi dans les autres industries (-0,5 %), en particulier dans la chimie (-0,9 %) et dans le caoutchouc, plastiques et minéraux non métalliques (-1,0 %). À l'inverse, le chiffre d'affaires progresse sur le trimestre dans les industries agro-alimentaires (+0,5 %). Il est quasi stable dans les biens d'équipement (+0,1 %).

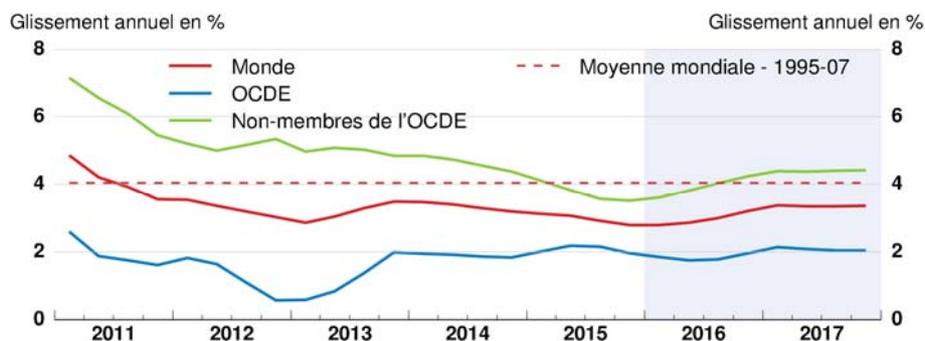
Sur un an, dans l'industrie manufacturière, le chiffre d'affaires recule de 0,6 %. Sur cette période, le chiffre d'affaires chute dans la cokéfaction et le raffinage (-23,3 %) du fait de la baisse des prix. En revanche, il croît dans les matériels de transport (+1,7 %), les industries agricoles et alimentaires (+1,1 %) et les biens d'équipement (+1,2 %). Il est quasi stable dans les autres industries (+0,1 %). Pour l'ensemble de l'industrie, la baisse du chiffre d'affaires sur un an est un peu plus marquée (-0,7 %), du fait du recul dans les industries extractives, énergie, eau, déchets, dépollution (-1,6 %).

LE COIN DE LA CONJONCTURE

De la morne croissance à la stagnation séculaire, il n'y a qu'un pas

Selon les « Perspectives » de l'OCDE, la hausse du PIB mondial devrait être modeste et s'établir à 3 % en 2016, sensiblement au même niveau qu'en 2015. Plusieurs facteurs contribuent à freiner la croissance : la faible progression des échanges, l'évolution en demi-teinte des salaires, le ralentissement de l'activité sur les grands marchés émergents, le maintien de forts taux de chômage dans plusieurs grands pays, la récession au Brésil et en Russie, les difficultés de plusieurs pays producteurs d'énergie. L'OCDE considère dans ses conditions que le PIB mondial ne devrait croître que de manière mesurée en 2017 pour atteindre 3,3 %.

La croissance du PIB



Pays avancés à la diète

Pour les économies avancées, l'OCDE prévoit la poursuite d'une reprise modérée. Aux États-Unis, la croissance devrait ressortir à 1,8 % en 2016 et à 2,2 % en 2017. La zone euro devrait connaître une lente amélioration avec une croissance de 1,6 % en 2016 et de 1,7 % en 2017. Au Japon, la croissance s'établirait à 0,7 % en 2016 et 0,4 % en 2017. Pour la zone OCDE qui compte 34 pays, il est prévu une hausse de l'activité de 1,8 % en 2016 et de 2,1 % en 2017. Compte tenu du retard accumulé ces dernières années, ce résultat apparaît médiocre, un rattrapage était attendu. Le sous-investissement de ces dernières années et plusieurs facteurs structurels comme le vieillissement de la population et l'endettement semblent peser plus que prévu sur l'activité.

Des pays émergents en phase de transition

L'OCDE considère que le ralentissement en Chine devrait se poursuivre également malgré l'adoption de plusieurs mesures de relance par la demande. La croissance, devrait continuer de s'éroder pour passer à 6,5 % en 2016 et à 6,2 % en 2017. L'Inde devrait, de ce fait, devenir le champion incontesté de la croissance parmi les grands pays. Son positionnement sur les services informatiques, le développement de son marché intérieur et la croissance de sa population constituent des atouts même si les réformes structurelles promises par le Premier Ministre tardent à venir. La croissance devrait s'établir aux alentours de 7,5 % cette année comme l'année prochaine. Contrairement à certains autres organismes dont le FMI, l'OCDE reste très réservée sur la sortie de la récession de la Russie et du Brésil. L'activité devrait ainsi se contracter de 4,3 % en 2016 et de 1,7 % en 2017 au Brésil.

	2014	2015	2016	2017
Monde ¹	3.3	3.0	3.0	3.3
États-Unis	2.4	2.4	1.8	2.2
Zone euro	1.0	1.6	1.6	1.7
Royaume-Uni	2.9	2.3	1.7	2.0
Japon	0.0	0.6	0.7	0.4
Chine	7.3	6.9	6.5	6.2
Inde ²	7.2	7.4	7.4	7.5
Brésil	0.1	-3.9	-4.3	-1.7

1. Pondérations mobiles du PIB nominal, à parité de pouvoir d'achat

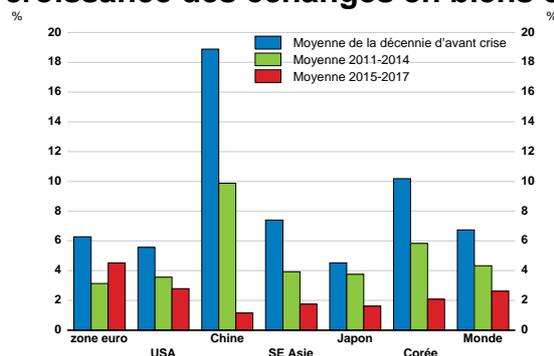
2. Exercices démarrant en avril

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, juin 2016

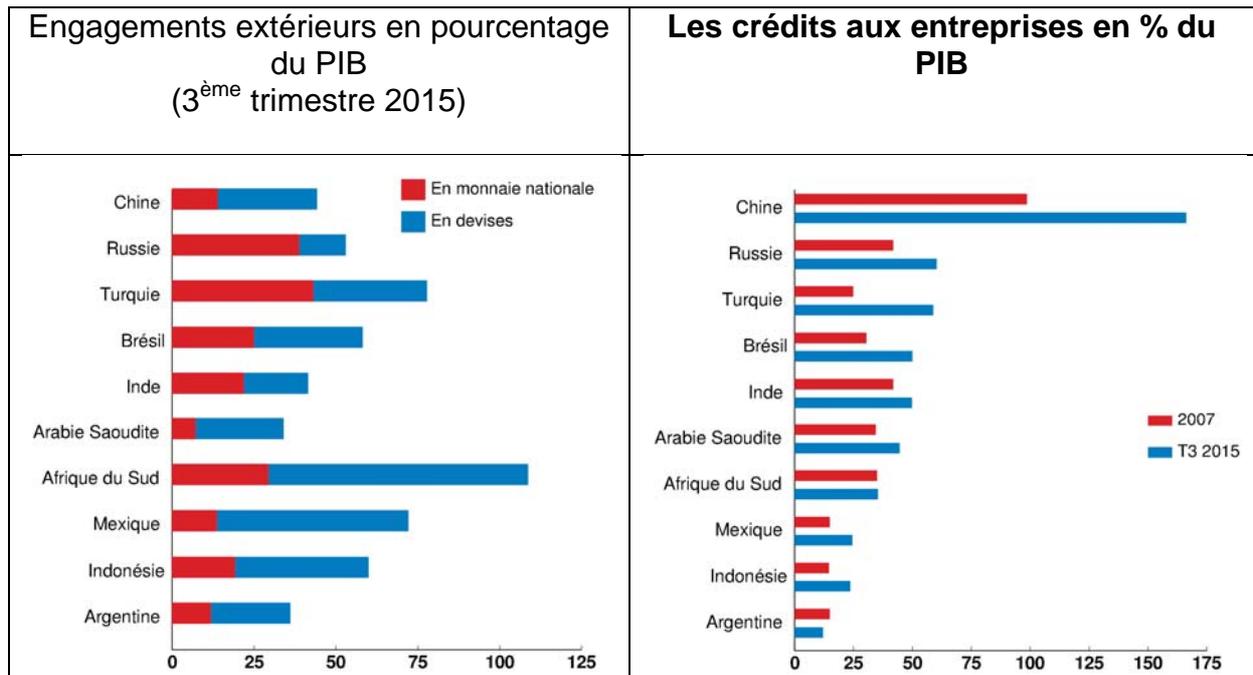
Des signes jugés inquiétants

L'OCDE s'inquiète tout particulièrement du ralentissement de la croissance des échanges mondiaux. Il y a, en la matière, un changement de modèle de développement, la rupture étant intervenue avec la crise de 2008/2009.

Taux de croissance des échanges en biens et services



La montée des endettements notamment au sein des pays émergents est une autre source d'inquiétude. Il en résulte une vulnérabilité croissante des pays émergents face aux variations de change et de taux d'intérêt. Les pays émergents sont fortement engagés en monnaie extérieure les exposant à des problèmes de paiement en cas de dépréciation de leur monnaie.

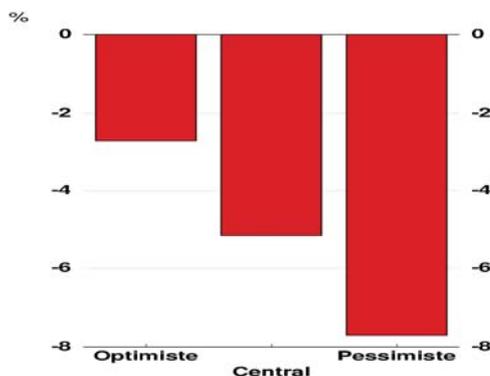


La menace du BREXIT pris très au sérieux par l'OCDE

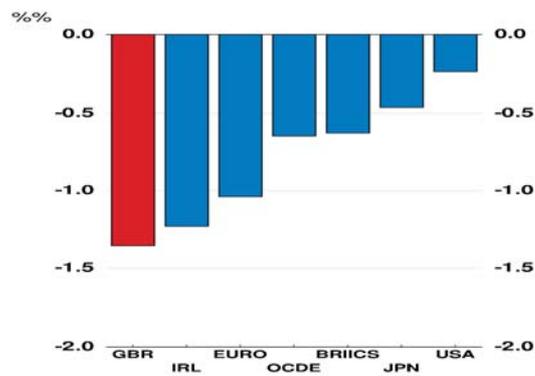
La sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni serait non seulement pénalisante économiquement pour ce dernier et pour les autres États membres mais aussi pour l'ensemble de l'économie mondiale.

Un « Brexit » provoquerait en effet des incertitudes économiques et freinerait la croissance des échanges. Les conséquences au niveau mondial seraient encore plus prononcées si le retrait du Royaume-Uni de l'UE devait déclencher un épisode de volatilité sur les marchés de capitaux. D'ici à 2030, en cas de Brexit, le PIB du Royaume-Uni pourrait être amputé de plus de 5 %.

Effet à long terme du Brexit
Ecart du PIB réel du Royaume-Uni
en 2030 par rapport au niveau
de référence



Impact à court terme d'un Brexit
Ecart du PIB réel en 2018 par rapport
au niveau de référence



La menace de la stagnation séculaire

L'OCDE considère qu'il y a un risque non négligeable de stagnation longue si ce n'est séculaire si les pouvoirs publics n'y prennent pas garde

« Si nous n'agissons pas pour stimuler la productivité et la croissance potentielle, ce sont toutes les générations, jeunes et plus âgées, qui en pâtiront » a déclaré la Chef économiste de l'OCDE, Catherine L. Mann. « Plus longtemps l'économie restera engluée dans ce piège de la croissance molle, plus il sera difficile aux pouvoirs publics d'honorer les promesses les plus fondamentales. Les conséquences de l'inaction se traduiront en termes de médiocrité des perspectives de carrière offertes à la jeunesse, qui n'a déjà que trop souffert de la crise, et de baisse des revenus des futurs retraités ».

L'OCDE se prononce pour la relance budgétaire et les réformes structurelles

L'OCDE propose une série d'actions à mener par les pouvoirs publics, qui devraient notamment faire un usage plus large de la politique budgétaire. Pour sortir du piège de la croissance molle, elle préconise également l'engagement de larges réformes de structures. Elle rappelle que la politique monétaire ne peut pas seule donner des résultats satisfaisants en matière de croissance et d'inflation. Un surcroît d'assouplissement monétaire pourrait ainsi se révéler moins efficace aujourd'hui que dans le passé, voire contreproductif dans certains cas.

L'OCDE souhaiterait que les pays disposant de marges de manœuvre relancent les investissements publics qui pourraient être financés par l'emprunt compte tenu des faibles taux d'intérêt à long terme. Selon l'OCDE, presque tous les pays ont la possibilité de réaffecter les dépenses publiques au profit de projets plus favorables à la croissance. Au niveau des réformes structurelles, l'OCDE demande une augmentation de la concurrence dans les services, des réformes sur les marchés de l'emploi et une recherche plus forte de gains de productivité.

Du déficit de la balance commerciale au chômage des jeunes, tout se tient

En France, depuis un an, plusieurs indicateurs témoignent d'une amélioration de la situation économique. Le taux de marge des entreprises est en léger progrès, l'investissement, en particulier en Nouvelles Technologies progresse....

Néanmoins, un point attire l'attention et est porteur de risques pour l'économie française. Malgré des circonstances favorables, la France n'arrive pas à réduire son déficit commercial industriel, déficit qui se double d'une dégradation tendancielle de la balance pour les services.

La dégradation continue de la balance courante de la France pourrait conduire, à moyen terme, à un risque de crise de balance des paiements, si les prêteurs étrangers finissent par refuser de prêter davantage avec l'augmentation de la dette extérieure comme en 2008-2009 pour les pays périphériques de la zone euro. Certes, en termes bilanciel, la France dispose d'un volant de sécurité mais il n'est

pas éternel. En outre, en cas de crise économique, d'augmentation rapide du pétrole, des doutes pourraient naître concernant la solvabilité de la France d'autant plus que le secteur productif doit faire face à des problèmes structurels qui exigeront du temps pour se résorber.

Le sous-investissement chronique de ces dernières années se fait sentir empêchant l'appareil productif de répondre aux sollicitations de la demande. Avec la déflation salariale mise en œuvre par certains pays dont l'Espagne, la concurrence internationale a tendance à augmenter. Les entreprises françaises qui sont trop souvent positionnées sur les créneaux de gamme moyenne n'ont, bien souvent, comme seule solution pour conserver leurs parts de marché celle de baisser leur prix ce qui réduit leurs marges et leurs capacités d'investissement.

La France a une production industrielle plus étroite et moins sophistiquée que celle de l'Allemagne ou des autres pays industriels d'Europe. Ainsi, la France ne comptait, en 2015, que 1,20 robot industriels pour 1 000 emplois dans le secteur manufacturier contre 3,17 au Japon ; 2,80 en Allemagne, 2,40 aux États-Unis ou 1,69 en Italie. Même l'Espagne fait mieux avec un ratio à 1,32. La Chine a réussi à dépasser la France en 2015 avec un ratio de 1,42. En revanche, le Royaume-Uni qui se caractérise comme la France par un important déficit commercial a un ratio inférieur à 0,95. Depuis une dizaine d'années, nos partenaires ont accru fortement leur parc de robots quand la croissance française en la matière est faible.

La France compte deux fois moins d'emplois qualifiés que l'Allemagne. Cette situation s'explique par la taille plus faible de notre secteur industrielle mais aussi pas un niveau de gamme inférieur.

Par ailleurs, la France souffre d'un niveau de qualification qui a tendance à se dégrader à en croire les études de l'OCDE. Ainsi, selon le classement PIAAC, la France se situe au 22^{ème} rang loin derrière le Japon, la Finlande et les Pays-Bas.

La France se caractérise par un SMIC élevé qui sert d'étalon aux autres salaires et par un système d'exonération de charges sociales générant d'importants effets de seuil. Une chape et un couvercle enferment une part croissante des salariés français. Cela dissuade les entreprises à accroître le niveau de qualification de leurs salariés et d'investir.

Les jeunes sont les principales victimes de ce positionnement contraint de l'économie française. En effet, il est demandé aux actifs d'être plus productif, le plus rapidement possible afin que les entreprises puissent amortir les coûts salariaux.

Le taux de chômage, en 2015, des 15-24 ans sans qualification est de 39 % quand il est de 23,7% pour les diplômés de l'enseignement secondaire et de 15,9 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Pour les 25-29 ans, le taux de chômage de ceux n'ayant pas de qualification est de 30 % quand il est de 15 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire et de 9,5 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur.

Il convient néanmoins de relativiser ces données. En effet, si le taux de chômage des non-qualifiés est en France élevé, il est comparable à celui des autres pays de l'Union européenne. En revanche, le taux de chômage des diplômés y est supérieur. A ce titre, ce sont avant tout les jeunes diplômés qui quittent la France à la recherche d'un emploi et de conditions de vie meilleures.

Migrants ou pas migrants, l'Allemagne épargne toujours trop

L'arrivée d'un million de migrants n'a pas changé la donne au niveau des excédents commerciaux allemands ; excédents qui nourrissent une épargne déjà importante des ménages et des entreprises. L'excédent des comptes courants a ainsi atteint, en 2015, 8,6 % du PIB ce qui constitue un nouveau sommet historique.

Les ménages allemands privilégient toujours l'épargne. Cette situation serait imputable au vieillissement de la population. Par ailleurs, les entreprises hésitent toujours à reprendre le chemin de l'investissement. Le paradoxe est que les entreprises par leur comportement réduisent le niveau de la croissance potentielle et qu'elles portent atteinte à leur future compétitivité.

L'excédent excessif des comptes courants et le niveau élevé de l'épargne des ménages allemands sont des facteurs à l'origine de l'atonie de la croissance européenne. Les entreprises et les ménages allemands recyclent une partie des ressources collectées au niveau européen en acquérant des titres sans risque, c'est-à-dire des obligations d'État que la Banque centrale finit elle-même par racheter dans le cadre du Quantitative Easing.

Le taux d'épargne financière des ménages allemands est passé de 9,5 à 9,7 % de 2014 à 2015 contre une moyenne au sein de l'Union européenne de 4 %

Près de 40 % des actifs des ménages allemands sont investis dans la monnaie fiduciaire et les dépôts, soit la plus forte proportion constatée au sein de l'Union. 40 % des actifs financiers des ménages sont placés dans des régimes à prestations garanties. La baisse des taux ne peut pas être intégralement répercutée ce qui met en situation compliquée les compagnies d'assurance. Le taux minimum de rendement garanti des contrats d'assurance vie est actuellement fixé à 1,25 % quand le rendement du Bund 10 ans était de moins de 0,2 % au mois de mai. Le Ministère de l'Economie devrait être prochainement amené à baisser ce taux. Les épargnants allemands sont, de ce fait, de plus en plus opposés à la politique de la BCE. Ils ont néanmoins amorcé une réallocation de leurs actifs en achetant davantage d'actions. La part de ces dernières dans le portefeuille financier des ménages est passé de 19,6 % en 2015 soit près d'un point de plus qu'en 2014.

L'Allemagne, à travers sa spécialisation industrielle, assèche le reste de l'Europe. La divergence économique au sein de la zone euro peut devenir problématique. Elle oblige la BCE à maintenir des taux bas et à être le prêteur en dernier ressort voire en premier ressort. Du fait de l'inexistence de mécanismes de transferts financiers au sein de la zone euro, les déséquilibres s'accroissent et risquent un jour ou l'autre de buter sur le niveau des endettements des États membres et sur leur capacité à

solder leur balance des paiements courants. À défaut de pouvoir dévaluer, seule l'attrition comme elle est pratiquée en Grèce permet de sortir, à quel prix, d'un déséquilibre commercial.

Dans ces conditions, les autorités allemandes devraient mettre en place un plan de relance de l'investissement public et privé tout en participant à des actions d'aide spécifiques aux pays en difficulté au sein de l'Union...

LE COIN DES TENDANCES

Sur le chemin d'une directive pour les plateformes collaboratives

La Commission de Bruxelles entend favoriser le développement de l'économie collaborative qui serait, à ses yeux, une source d'emplois et de croissance. Elle souhaite la mise en place d'une réglementation européenne qui permettrait d'éviter l'adoption de mesures nationales visant à restreindre, en la matière, la liberté d'établissement. Uber, Airbnb, Blablacar, Le Bon Coin... sont devenus des acteurs économiques à la fois incontournables mais aussi craints par leur caractère dit disruptif. Ces plateformes aboutissent à des transferts et des destructions de richesses tout en permettant le développement de nouveaux métiers, de nouveaux emplois.

En France, 276 plateformes collaboratives sont actives. 80 % ont été créés depuis 2008. Dans 75 % des cas, les créateurs sont français. Ces plateformes interviennent dans plus de 17 secteurs d'activités : la vente de biens et de services, la location, l'échange, le financement, les dons, le covoiturage, l'auto-partage, les achats groupés.... Le chiffre d'affaires dépasse 2,5 milliards d'euros. Près de 13 000 personnes travailleraient directement ou indirectement pour ces plateformes. Une professionnalisation du secteur s'opère très rapidement. Ainsi, le développement des sites comme Airbnb ou Abritel génère des activités accessoires. Les services de conciergerie se développent. Les propriétaires des logements mis en location recourent à des entreprises pour gérer l'accueil des hôtes et l'entretien. Par ailleurs, des hôteliers investissent de plus en plus dans la location de logements en utilisant les moyens de leur entreprise (nettoyage, fourniture de repas....).

Que ce soit en France, en Allemagne, en Italie ou au sein d'autres États membres de l'Union, les autorités nationales tentent de réglementer l'économie collaborative accusée de fausser la concurrence et de provoquer des pertes de recettes publiques. La Commission européenne souhaite éviter l'instauration d'une mosaïque de réglementations qui irait à l'encontre du Marché Unique. L'absence de cadre fait naître, selon la Commission, des incertitudes à la fois chez les opérateurs traditionnels, les nouveaux prestataires de services et les consommateurs, et peut entraver l'innovation, la création d'emplois et la croissance.

Le 1^{er} juin dernier, la Commission a publié ses orientations dans le cadre de l'agenda européen pour l'économie collaborative. Elles pourraient donner lieu à terme à une directive.

La Commission européenne a, dans ses orientations, rappelé le principe incontournable de la libre installation. Elle récuse l'idée d'autorisation préalable pour exercer une activité collaborative. « Les prestataires de services ne devraient être tenus d'obtenir des autorisations d'établissement ou des licences que lorsque cela est strictement nécessaire pour atteindre des objectifs d'intérêt général importants ». L'interdiction absolue ne peut être qu'une rare exception selon Bruxelles.

Ainsi, il est mentionné que les plateformes ne devraient pas être tenues d'obtenir d'autorisations ni de licences lorsqu'elles n'agissent qu'en qualité d'intermédiaires entre les consommateurs et ceux qui proposent le service réel (service de transport ou d'hébergement par exemple).

En outre, Bruxelles souligne que les États membres doivent faire la distinction entre les particuliers qui proposent des services sur une base occasionnelle et les prestataires qui interviennent à titre professionnel, en établissant par exemple des seuils fondés sur le niveau d'activité.

Sur le sujet sensible de la responsabilité, les plateformes collaboratives peuvent être exemptées de responsabilité pour les informations qu'elles stockent au nom de ceux qui proposent un service. En revanche, elles ne devraient pas être exemptées de responsabilités pour les services qu'elles proposent elles-mêmes, comme les services de paiement.

La Commission encourage les plateformes collaboratives à continuer à prendre, sur une base volontaire, des mesures pour combattre les contenus illicites en ligne et renforcer la confiance.

Au sujet de la protection des consommateurs, Bruxelles invite les États membres à garantir un niveau de protection élevé contre les pratiques commerciales déloyales sans pour autant imposer d'obligations disproportionnées aux particuliers qui ne fournissent des services qu'à titre occasionnel.

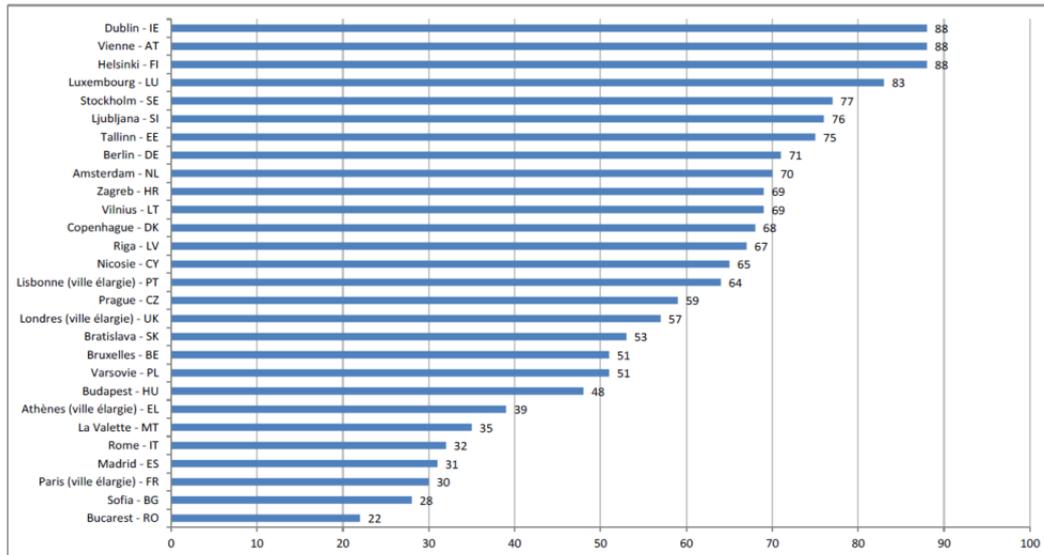
Sur la question sensible du droit du travail applicable aux plateformes, la Commission joue la prudence en renvoyant le dossier aux États membres. Elle suggère néanmoins que les États membres pourraient envisager de prendre en considération des critères tels que le lien de subordination à la plateforme, la nature du travail et de la rémunération. Les contrats de prestation (autoentrepreneurs) pourraient donner lieu à requalification s'il s'avère que les personnes employées par les plateformes occupent des emplois à temps complet.

La Commission souligne par ailleurs que les prestataires de services et les plateformes de l'économie collaborative doivent payer des impôts et des taxes au même titre que les autres acteurs de l'économie. La Commission n'a toutefois pas précisé quelles solutions les États pourraient appliquer pour obtenir le paiement des impôts et taxes.

Pollution, le Parisien est grognon

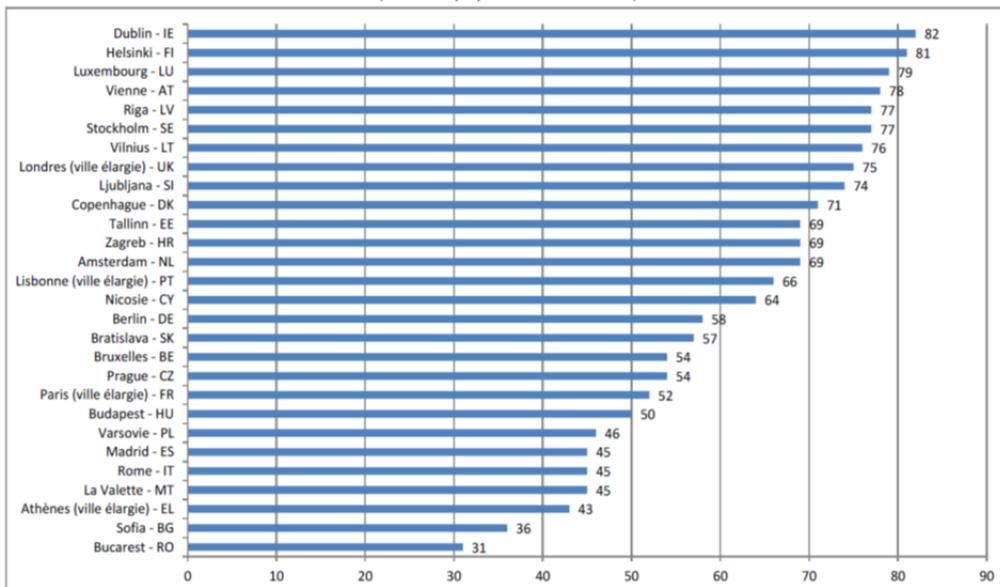
Selon une enquête réalisée par l'institut statistique européen, les Parisiens figurent parmi les habitants des capitales européennes les moins satisfaits de la qualité de l'air. Seuls 30 % d'entre eux se déclarent satisfaits contre 88 % des habitants de Dublin et 71 % des habitants de Berlin. Seuls les résidents de Sofia (28 %) et de Bucarest (22 %) émettent des avis plus négatifs que les Parisiens.

Satisfaction quant à la qualité de l'air dans les capitales de l'UE, 2015
(% de la population résidente)



Pour les nuisances sonores, Paris se classe un peu mieux, en 20^{ème} position. Une courte majorité des Parisiens se déclarent satisfaits face aux nuisances sonores quand ce taux est de 82 % pour les habitants de Dublin et de 81 % pour ceux d'Helsinki. Comme pour la qualité de l'air, ce sont Sofia et Bucarest qui ferment la marche.

Satisfaction quant aux niveaux sonores dans les capitales de l'UE, 2015
(% de la population résidente)



Dans le cadre de ces deux types de pollution, les taux de satisfaction les plus élevés sont obtenus essentiellement pour les habitants des capitales d'États de l'Europe du Nord. Sont mal classées, les capitales de l'Europe du Sud. La protection de l'environnement est certes une priorité affichée depuis de nombreuses années en Europe du Nord ; néanmoins, ce classement reflète également la santé économique des pays concernés et l'état d'esprit de l'opinion publique.

Les dernières news de la planète numérique

Chaque année, le cabinet américain KPCB établit une étude sur les tendances du Net. Ainsi, nous apprenons dans son rapport 2016 que la croissance du nombre d'internautes à l'échelle mondiale tend à se stabiliser. La croissance annuelle serait repassée en-dessous de 10 %. En 2016, elle devrait être de 9 %. La planète compterait 3 milliards d'internautes. L'Inde est le deuxième pays au titre du nombre d'internautes (277 millions) derrière la Chine (688 millions d'internautes). Elle a ravi cette place aux États-Unis.

Le marché du Smartphone est devenu essentiellement asiatique. La zone Asie-pacifique rassemble 52 % des consommateurs de Smartphone en 2015 contre 34 % en 2008. Le marché tend à devenir un marché de renouvellement rendant le combat entre les grands fabricants plus âpre d'où une bataille sur les contenus et les abonnements pour maintenir un récurrent de chiffre d'affaires. La publicité en ligne continue sa progression mais elle est de plus en plus axée téléphone mobile et moins ordinateur. Ainsi, aux États-Unis, la publicité sur Smartphone a augmenté de 66 % en 2015 contre +5 % sur les ordinateurs. Les revenus publicitaires sont de plus en plus concentrés sur deux groupes, Google et Facebook. Le premier, pour les seuls États-Unis, a récupéré 30 milliards de dollars de revenus publicitaires en hausse de 18 % en 2015 quand le deuxième a récupéré 8 milliards de dollars de recettes publicitaires en hausse de 8 %. Ces deux groupes expliquent plus des trois quarts de la progression des recettes publicitaires sur le Net.

La vidéo continue de se développer. Le live permanent avec Periscope ou Facebook live s'impose de plus en plus. Sur Facebook, 8 milliards de vidéos sont vues chaque jour. Sur Snapchat, ce sont plus de 10 milliards de vidéos qui sont partagées.

Au niveau des messageries, c'est WhatsApp qui est désormais en tête avec plus d'un milliard d'utilisateurs par mois. Suivent derrière Facebook Messenger, Wechat et Twitter.

Le recours à la voix (Siri par exemple pour Apple) se développe fortement. Cette croissance s'explique par la rapidité et la facilité de l'utilisation. Un Internaute met une minute à taper 40 mots par minute quand il en prononcera 150. Les logiciels peuvent désormais prendre en compte les requêtes précédentes pour mieux répondre aux demandes des utilisateurs.

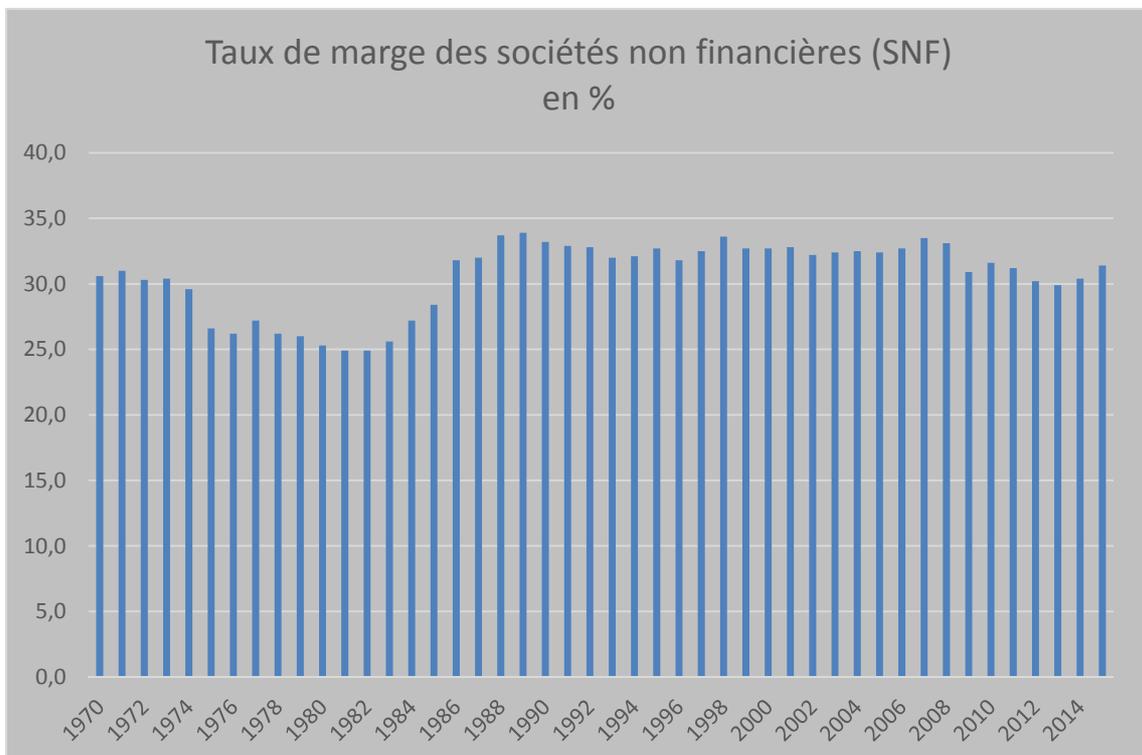
Le marché chinois du Net est de plus en plus mature avec un tiers de la population connectée. Trois plateformes concentrent 71 % du temps passé par les Chinois sur

leur mobile. Il s'agit de Tencent (messagerie instantanée), Alibaba (plateforme de vente sur Internet) et Baidu (moteur de recherche, le plus consulté en Chine et le 5^{ème} au monde). La publicité est majoritairement réalisée via Internet. À la différence des pratiques occidentales, ce sont les sites marchands comme Alibaba, l'équivalent d'Amazon qui sont les acteurs clefs de la publicité. En occident, ce sont les moteurs de recherche et les sites de messagerie.

LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

La difficile remontée du taux de marge des entreprises françaises

Le taux de marge est, en France, faible en comparaison de celui enregistré en Allemagne. Ce faible niveau est la conséquence d'une économie fortement tertiaire et de son positionnement moyenne gamme. L'instauration du CICE et du pacte de responsabilité commence à se faire sentir.



AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 6 juin

En **Allemagne**, il faudra suivre **les commandes d'usine** du mois d'avril.

Pour la **zone euro**, sera publié **l'indice Sentix-confiance des investisseurs** du mois de juin. Il devrait ressortir en légère hausse.

Aux États-Unis, il faudra suivre **l'indice des conditions du marché du travail** du mois de mai.

Au **Japon**, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** du mois d'avril.

Mardi 7 juin

En **Allemagne**, il faudra regarder **la production industrielle** du mois d'avril.

En **France**, seront publiés les résultats de la **balance commerciale et de l'exécution budgétaire** du mois d'avril.

Pour la **zone euro**, seront communiqués **les résultats affinés de la croissance du PIB** du premier trimestre.

Aux États-Unis, il faudra regarder **la productivité et les coûts salariaux** du premier trimestre. Seront également publiés **l'indice Redbook et l'indice d'optimisme économique IBD/TIPP** du mois de juin.

Au **Japon**, il faudra suivre **le taux de croissance du PIB du premier trimestre** (2^{ème} évaluation) et **les commandes de biens d'équipement** du mois d'avril.

Mercredi 8 juin

Au **Japon**, les enquêtes **Economy-Watchers, prévisions et conditions actuelles**, de mai seront publiées.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder **la production industrielle** du mois d'avril.

Jeudi 9 juin

En **Chine**, la **balance commerciale et l'indice des prix à la consommation** du mois de mai seront publiés.

En France, les **résultats de l'emploi non agricole** seront rendus publics pour le 1^{er} trimestre. Sera également rendue publique **la production industrielle** du mois d'avril.

Pour l'**Allemagne**, les résultats de la **balance commerciale** du mois d'avril seront communiqués.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre **les résultats de la balance commerciale** du mois d'avril.

Aux **États-Unis**, seront communiqués **les stocks de gros**.

Vendredi 10 juin

En **Allemagne**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** du mois de mai.

Au **Japon**, il faudra suivre **les commandes de machines-outils** du mois de mai.

En **Italie**, seront publiés **les résultats de la production industrielle** du mois d'avril.

Aux **États-Unis**, il faudra regarder **l'indice NFOB-optimisme des affaires** du mois de mai.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorello.fr

Pour tout contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorello.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorello.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----
Prénom -----
Fonction: -----
Organisme: -----
Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----
Pays
Tél.: -----
E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC